

Formation « Se positionner en entreprise » -

8 x 3 heures, soit 24 heures – En individuel uniquement. Bureau privatif.

Pour qui ?

Toute personne souhaitant être plus efficace dans son environnement professionnel et développer sa visibilité.

Pré-requis : aucun.

Pour quoi ?

- Acquérir les bases du marketing de soi
- Développer son efficacité et son autonomie professionnelles

Comment ?

8 sessions de 3h tous les 15 jours.

La formation est **individuelle**, adaptée à l'environnement professionnel du stagiaire et à ses préférences d'apprentissage (adaptative learning).

Les apports théoriques puisent dans les théories et outils du marketing, de la conduite du changement et des méthodes qualité.

S1 : Comprendre la démarche et les outils

S2 : Analyser la situation

S3 : Identifier les stratégies gagnantes

S4 : Se fixer des objectifs

S5 : Calibrer les moyens et ressources à mettre en œuvre

S6 : Construire son plan d'actions

S7 : Elaborer son plan de communication

S8 : Mesurer la réussite

La formation s'appuie sur la méthode des projets et l'étude de cas. Les sessions consistent à présenter et expliquer les concepts puis à les mettre en pratique en rapport avec la situation professionnelle du stagiaire. Des travaux personnels d'analyse et synthèse sont nécessaires entre chaque session.

L'évaluation porte sur la compréhension et la mise en œuvre des concepts et outils.

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire ayant participé à la formation.

Quels résultats ?

A l'issue de la formation, le stagiaire saura :

- Analyser son environnement et ses ressources
- Se positionner clairement
- Déployer son autonomie
- Définir et mettre en œuvre ses actions
 - Mesurer les effets et corriger si nécessaire
 - Organiser ses priorités

L'intervenant ?

Anna Suchodolski, formatrice et coach.

Les plus de cette formation ?

- **Individualisée** : formé seul, la pédagogie est totalement adaptée au stagiaire.
- **Opérationnelle** : entre chaque session, le stagiaire met les apports théoriques directement en pratique dans l'environnement professionnel.
- **Progressive** : à la session suivante, un point sur les actions mises en place permettent de valider les acquis.

Programme détaillé sur simple demande par mail à contact@asrhconseils.com